



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

27 chambres individuelles, 3 appartements de couples, 19 chambres doubles

Les tarifs fixés au 01 février 2023 sont les suivants :

tarif hébergement + 60 ans : 58.17 €

tarif réservation + 60 ans : 38.17 €

tarif hébergement – 60 ans : 79.19 €

tarif réservation - 60 ans : 59.19 €

tarif hébergement spécialisé + 60 ans : 66.31 €

tarif réservation hébergement spécialisé + 60 ans : 51.31 €

tarif dépendance GIR 1-2 : 21.24 €

tarif dépendance GIR 3-4 : 13.48 €

tarif dépendance GIR 5-6 : 5.72 €

Demande d'allocation pour le logement faite à l'entrée du résident (montant calculé par la caisse d'allocations familiales des Ardennes)

L'aide sociale peut être attribuée, la demande est à effectuer auprès du C.C.A.S. du dernier domicile ou auprès de la Direction de l'établissement.

L'équipe paramédicale est composée de :

- 3 Infirmiers + 1 infirmière psychiatrique
- 11 Aides-soignants de jour
- 3 Aides-soignants de nuit
- 2 A.S.H.Q. de nuit

Constitution du dossier

- Dossier administratif
- Dossier médical à faire remplir par le médecin traitant

Documents à fournir :

- Original de la carte de sécurité sociale - carte vitale + attestation de droits
- Carte de mutuelle
- Livret de famille
- Photocopie de la carte d'identité
- Titres de pensions + date de la retraite
- Deux derniers avis d'imposition (ou non imposition)
- Derniers extraits de comptes ou livrets
- Photocopie de la dernière déclaration d'impôt
- Photocopie du jugement de tutelle
- La dernière ordonnance + médicaments pour 48h00
- Une attestation de responsabilité civile et de la vie privée

Lingerie

Tout le linge doit être marqué à l'entrée du pensionnaire (étiquettes cousues)